N° 61

50^{ème} ANNEE



Correspondant au 13 novembre 2011

الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقرطية الشغبية

المركب الإلى المائية

اِتفاقات دولیة، قوانین، ومراسیم و قوانین و مراسیم و قوارات و آراه ، مقررات ، مناشیر، اعلانات و بلاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP.DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A	C.C.P. 3200-50 ALGER
		(Frais d'expédition en sus)	TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

du budget de l'Etat	4
Décret exécutif n° 11-375 du 16 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 12 novembre 2011 fixant les conditions et modalités de paiement des honoraires de l'avocat désigné au titre de l'assistance judiciaire	46
DECISIONS INDIVIDUELLES	
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 mettant fin aux fonctions du directeur des travaux publics à la wilaya de Souk Ahras	48
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 mettant fin aux fonctions du directeur de la culture à la wilaya de Khenchela	48
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 mettant fin à des fonctions à l'université des sciences islamiques « Emir Abdelkader » à Constantine	48
Décrets présidentiels du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 mettant fin aux fonctions de chefs d'études à l'ex-ministère de l'industrie et de la promotion des investissements	49
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination d'un sous-directeur au ministère de l'agriculture et du développement rural	49
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de directeurs des travaux publics de wilayas	49
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de la directrice de l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels	49
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de directeur de la culture à la wilaya de Béjaïa	49
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination à l'université des sciences islamiques « Emir Abdelkader » à Constantine	49
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de directeurs d'études au ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement	49
Décrets présidentiels du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de chefs d'études au ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement	50
Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination du directeur du guiché unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement d'El Oued	50
ARRETES, DECISIONS ET AVIS	
MINISTERE DES FINANCES	
Arrêté du 20 Journada El Oula 1432 correspondant au 24 avril 2011 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'institut supérieur de gestion et de planification	50

SOMMAIRE (suite)

Arrêté du 20 Journada El Oula 1432 correspondant au 24 avril 2011 portant désignation des membres du conseil scientifique et pédagogique de l'institut supérieur de gestion et de planification	50
Arrêté du 12 Chaâbane 1432 correspondant au 14 juillet 2011 portant désignation des représentants du ministre des finances au sein des conseils nationaux de l'ordre national des experts-comptables, de la chambre nationale des commissaires aux comptes et de l'organisation nationale des comptables agréés	51
MINISTERE DE LA CULTURE	
Arrêté interministériel du 18 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 21 février 2011 portant organisation interne du musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine	51
MINISTERE DU COMMERCE	
Arrêté du 10 Journada El Oula 1432 correspondant au 14 avril 2011 modifiant l'arrêté du 2 Journada Ethania 1430 correspondant au 27 mai 2009 fixant la liste nominative des membres du comité national du <i>Codex alimentarius</i>	52
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE	
Arrêté du 30 Rabie Ethani 1432 correspondant au 4 avril 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique	53
Arrêté du 4 Rajab 1432 correspondant au 6 juin 2011, modifiant l'arrêté du 8 Safar 1430 correspondant au 4 février 2009 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de péréquation des œuvres sociales	53
Arrêté du 9 Chaâbane 1432 correspondant au 11 juillet 2011 portant retrait d'agrément d'un agent de contrôle de la sécurité sociale	54
Arrêté du 14 Ramadhan 1432 correspondant au 14 août 2011 portant agrément d'agents de contrôle de la sécurité sociale	54

DECRETS

Décret présidentiel n° 11-368 du 26 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 24 octobre 2011 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 10-13 du 23 Moharram 1432 correspondant au 29 décembre 2010 portant loi de finances pour 2011 ;

Vu la loi n° 11-11 du 16 Chaâbane 1432 correspondant au 18 juillet 2011 portant loi de finances complémentaire pour 2011 ;

Vu le décret présidentiel du 3 Ramadhan 1432 correspondant au 3 août 2011 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2011, au budget des charges communes ;

Décrète:

Article 1er. — Il est annulé, sur 2011, un crédit de trente-cinq milliards cent soixante-cinq millions cinq cent vingt-quatre mille dinars (35.165.524.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-93 « Provision pour la prise en charge de l'impact lié aux régimes indemnitaires et aux statuts particuliers ».

- Art. 2. Il est ouvert, sur 2011, un crédit de trente-cinq milliards cent soixante-cinq millions cinq cent-vingt-quatre mille dinars (35.165.524.000 DA), applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.
- Art. 3. Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 24 octobre 2011.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
	SECTION I PREMIER MINISTRE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel – Rémunérations d'activités	
31- 02	Premier ministre — Indemnités et allocations diverses	116.422.000
	Total de la 1ère partie	116.422.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33- 03	Premier ministre - Sécurité sociale	29.106.000
	Total de la 3ème partie	29.106.000
	Total du titre III	145.528.000
	Total de la sous-section I	145.528.000
	Total de la section I	145.528.000
	Total des crédits ouverts au Premier ministre	145.528.000

Dhou El Hidja 1432 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61 5 novembre 2011		
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVER? EN DA
	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES	
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	368.500.000
	Total de la 1ère partie	368.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	92.100.000
	Total de la 3ème partie	92.100.000
	Total du titre III	460.600.000
	Total de la sous-section I	460.600.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.506.000.000
	Total de la 1ère partie	1.506.000.000

3ème Partie

Personnel — Charges sociales

Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....

Total de la 3ème partie.....

Total du titre III.....

Total de la sous-section II.....

376.000.000

376.000.000

1.882.000.000

1.882.000.000

33-13

6	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	10.000.000
	Total de la 1ère partie	10.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	2.500.000
	Total de la 3ème partie	2.500.000
	Total du titre III	12.500.000
	Total de la sous-section III	12.500.000
	SOUS-SECTION IV CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Indemnités et allocations diverses	10.000.000
	Total de la 1ère partie	10.000.000
	3ème Partie	
22.72	Personnel — Charges sociales	2 500 000
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale	2.500.000
	Total de la 3ème partie	2.500.000
	Total du titre III	12.500.000
	Total de la sous-section. IV	12.500.000
	Total de la section I	2.367.600.000

17	Dhou El Hidj	ja 1432
13	novembre 20	11

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61

-

ETAT ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	2.263.870.000
	Total de la 1ère partie	2.263.870.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	565.960.000
	Total de la 3ème partie	565.960.000
	Total du titre III	2.829.830.000
	Total de la sous-section I	2.829.830.000
	Total de la section II	2.829.830.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses	99.170.000
	Total de la 1ère partie	99.170.000
	3ème Partie	
22.55	Personnel — Charges sociales	
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	24.790.000
	Total de la 3ème partie	24.790.000
	Total du titre III	123.960.000
	Total de la sous-section I	123.960.000
	Total de la section III	123.960.000

8	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Traitements d'activités	15.750.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	325.612.000
	Total de la 1ère partie	341.362.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	802.000
	Total de la 2ème partie	802.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	85.541.000
	Total de la 3ème partie	85.541.000
	Total du titre III	427.705.000
	Total de la sous-section I	427.705.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Traitements d'activités	267.750.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	2.393.438.000
	Total de la 1ère partie	2.661.188.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
22.12	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	10.580.000
	Total de la 2ème partie	10.580.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	667.942.000
	Total de la 3ème partie	667.942.000
	Total du titre III	3.339.710.000
	Total de la sous-section II	3.339.710.000
	Total de la section VI	3.767.415.000
	SECTION VII	
	DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations	
	diverses	72.520.000
	Total de la 1ère partie	72.520.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	18.130.000
	Total de la 3ème partie	18.130.000
	Total du titre III	90.650.000
	Total de la sous-section I	90.650.000
	Total de la section VII	90.650.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'intérieur et des collectivités locales	9.179.455.000

10	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLE	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	241.820.000
	Total de la 1ère partie	241.820.000
	3ème Partie Personnel – Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	60.455.000
	Total de la 3ème partie	60.455.000
	Total du titre III	302.275.000
	Total de la sous-section I	302.275.000
	Total de la section I	302.275.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires etrangères	302.275.000
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	25.882.000
	Total de la 1ère partie	25.882.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	6.471.000
	Total de la 3ème partie	6.471.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLE	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats	2.000.000
	Total de la 6ème partie	2.000.000
	Total du titre III	34.353.000
	Total de la sous-section I	34.353.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
24.45	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	27.664.000
	Total de la 1ère partie	27.664.000
	3ème Partie	
22 12	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	6.916.000
	Total de la 3ème partie	6.916.000
	Total du titre III	34.580.000
	Total de la sous-section II	34.580.000
	Total de la section I	68.933.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	54.673.000
31-22	Total de la 1ère partie	54.673.000
	·	
	3ème Partie	
33-23	Personnel — Charges sociales	13.668.000
	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	13.668.000
	Total de la 3ème partie	68.341.000
	Total du titre III	68.341.000
	Total de la sous-section I	
	Total de la section II	68.341.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	137.274.000

12	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011		
ETAT ANNEXE (suite)				
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	MINISTERE DES FINANCES			
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE			
	SOUS-SECTION I			
	SERVICES CENTRAUX			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités			
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	576.000.000		
31 02	Total de la 1ère partie	576.000.000		
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	144.000.000		
	Total de la 3ème partie	144.000.000		
	6ème Partie			
	Subventions de fonctionnement			
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (ANC)	126.832.000		
36-06	Subvention à la cellule de traitement de renseignement financier	1.262.000		
	Total de la 6ème partie	128.094.000		
	Total du titre III	848.094.000		
	Total de la section I	848.094.000		
		848.094.000		
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE			
	SOUS-SECTION II			
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités			
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	110.000.000		
	Total de la 1ère partie	110.000.000		
	3ème partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	27.250.000		
	Total de la 3ème partie	27.250.000		
	Total du titre III	137.250.000		
	Total de la sous-section II	137.250.000		
	Total de la section II	137.250.000		

17	Dhou	El	Hid	ja	1432
	noven				

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61

13

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	186.800.000
	Total de la 1ère partie	186.800.000
	3ème Partie	
33-03	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	46.700.000
	Total de la 3ème partie	46.700.000
	Total du titre III	233.500.000
	Total de la sous-section I	233.500.000
	Total de la section III	233.500.000
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	SERVICES CENTRAUA	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	38.606.000
	Total de la 1ère partie	38.606.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	9.651.000
	Total de la 3ème partie	9.651.000
	Total du titre III	48.257.000
	Total de la sous-section I	40.237.000

14	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011		
ETAT ANNEXE (suite)				
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT			
	TITRE III MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités			
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie	89.675.000 89.675.000		
	3ème partie Personnel — Charges sociales			
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	22.418.000		
	Total de la 3ème partie	22.418.000		
	Total du titre III	112.093.000		
	Total de la sous-section II	112.093.000		
	Total de la section IV	160.350.000		
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL			
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
0	Personnel — Rémunérations d'activités			
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations diverses	165.473.000		
	Total de la 1ère partie	165.473.000		
	3ème Partie			
22.12	Personnel — Charges sociales			
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	41.368.000		
	Total de la 3ème partie	41.368.000		
	Total du titre III	206.841.000		
	Total de la sous-section II	206.841.000		
	Total de la section V	206.841.000		

	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie	5.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	5.000.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	1.250.000
	Total de la 3ème partie	1.250.000
	Total du titre III	6.250.000
	Total de la sous-section II	6.250.000
	Total de la section VI	6.250.000
	SECTION VII INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	111.000.000
	Total de la 1ère partie	111.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	28.000.000
	Total de la 3ème partie	28.000.000
	Total du titre III	139.000.000
	Total de la sous-section I	139.000.000
	Total de la section VII	139.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	1.731.285.000

16	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	111.796.000
	Total de la 1ère partie	111.796.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	27.949.000
	Total de la 3ème partie	27.949.000
	Total du titre III	139.745.000
	Total de la sous-section I	139.745.000
	SOLIC SECTION II	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	77.040.000
01 1 2	Total de la 1ère partie	77.040.000
		77.040.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	19.260.000
	Total de la 3ème partie	19.260.000
	Total du titre III	96.300.000
	Total de la sous-section II	96.300.000
	Total de la section I	236.045.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	236.045.000

17	Dhou El Hidja 143	2
	novembre 2011	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61

17

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.02	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	87.848.000
	Total de la 1ère partie	87.848.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	21.962.000
	Total de la 3ème partie	21.962.000
	Total du titre III	109.810.000
	Total de la sous-section I	109.810.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES RESSOURCES EN EAU	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Indemnités et allocations diverses	74 7 0 7 0 7 0
	Total de la 1ère partie	71.705.000
	3ème Partie	
22 12	Personnel — Charges sociales Services déconcentrés des ressources en eau — Sécurité sociale	
33-13		17.926.000
	Total de la 3ème partie	17.926.000
	Total du titre III	89.631.000
	Total de la sous-section II	89.631.000
	Total de la section I	199.441.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	199.441.000

.8	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	39.000.000
	Total de la 1ère partie	39.000 000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	9.000.000
	Total de la 3ème partie	9.000 000
	Total du titre III	48.000.000
	Total de la sous-section I	48.000.000
	Total de la section I	48.000 000
	Total des crédits ouverts au ministre de la prospective et des	
	statistiques	48.000 000
	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	58.064.000
	Total de la 1ère partie	58.064.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.331.000
	Total de la 2ème partie	2.331.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	14.516.000
	Total de la 3ème partie	14.516.000
	Total du titre III	74.911.000
	Total de la sous-section I	74.911.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.15	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	79.250.000
	Total de la 1ère partie	79.250.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	19.813.000
	Total de la 3ème partie	19.813.000
	Total de la sous-section II	99.063.000
	Total de la section I	173.974.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs	173.974.000
	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	50.806.000
	Total de la 1ère partie	50.806.000

20	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 143 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	12.701.000
	Total de la 3ème partie	12.701.000
	6ème partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine	31.156.000
36-04	Administration centrale — Subventions de fonctionnement aux musées régionaux du moudjahid	
		15.287.000
	Total de la 6ème partie	63.370.000
	Total du titre III	126.877.000
	Total de la sous-section I	126.877.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	111.294.000
	Total de la 1ère partie	111.294.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat – Sécurité sociale	27.824.000
	Total de la 3ème partie	27.824.000
	Total du titre III	139.118.000
	Total de la sous-section II	139.118.000
	Total de la section I	265.995.000

Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine.....

265.995.000

17	Dhou El l	Hidja	1432
	novembre		

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61

21

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	97 246 000
	Total de la 1ère partie	87.346.000 87.346.000
		87.340.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	21.837.000
	Total de la 3ème partie	21.837.000
	Total du titre III	109.183.000
	Total de la sous-section I	109.183.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'environnement — Indemnités et allocations diverses	83.737.000
	Total de la 1ère partie	83.737.000
	23 P. 4	
	3ème Partie	
22 12	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'environnement — Sécurité sociale	20.935.000
	Total de la 3ème partie	20.935.000
	Total du titre III	104.672.000
	Total de la sous-section II	104.672.000
	Total de la section I	213.855.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	213.855.000

22	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES TRANSPORTS	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	65.015.000
	Total de la 1ère partie	65.015.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	16.254.000
	Total de la 3ème partie	16.254.000
	Total du titre III	81.269.000
	Total de la sous-section I	81.269.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	71.705.000
	Total de la 1ère partie	71.705.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	17.926.000
33-13	Total de la 3ème partie	17.926.000
	Total du titre III	89.631.000
	Total de la sous-section II	89.631.000
	Total de la section I	170.900.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	170.900.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	119.346.000
	Total de la 1ère partie	119.346.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	29.837.000
	Total de la 3ème partie	29.837.000
	Total du titre III	149.183.000
	Total de la sous-section I	149.183.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations	
31 12	diverses	78.194.000
	Total de la 1ère partie	78.194.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	19.545.000
	Total du titra III	19.545.000
	Total du titre III	97.739.000
	Total de la sous-section II Total de la section I	97.739.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	246.922.000

24	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 143 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	189.572.000
	Total de la 1ère partie	189.572.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	47.392.000
	Total de la 3ème partie	47.392.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	46.600.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	254.762.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	33.105.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	13.110.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	121.144.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	2.861.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale (ITCMI, ITGC, (ITAF, ITDAS)	205.094.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	118.557.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	89.950.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	33.178.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	27.007.000
36-94	Subvention au commissariat de développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS)	21.592.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC)	39.628.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	85.899.000
	Total de la 6ème partie	1.092.487.000
	Total du titre III	1.329.451.000
	Total de le sous section I	

Total de la sous-section I....

1.329.451.000

	SOUS- SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie	3.500.260.000 3.500.260.000 875.064.000 875.064.000
	TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie 3ème partie Personnel — Charges sociales Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale Total de la 3ème partie Total du titre III Total de la sous-section II	3.500.260.000 875.064.000 875.064.000
	MOYENS DES SERVICES lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses Total de la lère partie	3.500.260.000 875.064.000 875.064.000
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie 3ème partie Personnel — Charges sociales Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale Total de la 3ème partie Total du titre III Total de la sous-section II	3.500.260.000 875.064.000 875.064.000
	Personnel — Rémunérations d'activités Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie	3.500.260.000 875.064.000 875.064.000
	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	3.500.260.000 875.064.000 875.064.000
	Total de la 1ère partie	3.500.260.000 875.064.000 875.064.000
33-13	3ème partie Personnel — Charges sociales Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale Total de la 3ème partie Total du titre III Total de la sous-section II	875.064.000 875.064.000
33-13	Personnel — Charges sociales Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale Total de la 3ème partie Total du titre III Total de la sous-section II	875.064.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale Total de la 3ème partie Total du titre III Total de la sous-section II	875.064.000
33-13	Total de la 3ème partie Total du titre III Total de la sous-section II	875.064.000
	Total du titre III Total de la sous-section II	
	Total de la sous-section II	1 275 22 1 222
		4.375.324.000
		4.375.324.000
	Total de la section I	5.704.775.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02 I	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	100.127.000
	Total de la 1ère partie	100.127.000
	3ème Partie	100.127.000
	Personnel — Charges sociales	
33-03 I	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	25.032.000
	Total de la 3ème partie	25.032.000
	Total du titre III	125.159.000
	Total de la sous-section I	125.159.000
	COLIC SECTION II	123.137.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	3.638.198.000
		3.638.198.000

26	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges Sociales	
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	909.549.000
	Total de la 3ème partie	909.549.000
	Total du titre III	4.547.747.000
	Total de la sous-section II	4.547.747.000
	Total de la section II	4.672.906.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	10.377.681.000
	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	122.691.000
	Total de la 1ère partie	122.691.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	30.673.000
	Total de la 3ème partie	30.673.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-24	Subvention à l'office national de signalisation maritime (ONSM)	19.495.000
	Total de la 6ème partie	19.495.000
	Total du titre III	172.859.000
	Total de la sous-section I	172.859.000

	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations	
	Total do la 1ère partie	2.356.652.000
	Total de la 1ère partie	2.356.652.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	589.163.000
	Total de la 3ème partie	589.163.000
	Total du titre III	2.945.815.000
	Total de la sous-section III	2.945.815.000
	Total de la section I	3.118.674.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	3.118.674.000
	MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	115.222.000
	Total de la 1ère partie	115.222.000
	3ème Partie	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03		28.806.000

	. /	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre national d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse de Bou Smaïl	6.673.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (CNFPS) de Birkhadem	15.555.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (CNFPH) de Constantine	9.475.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	1.000.000.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	13.730.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	8.233.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	2.118.000
36-13	Subvention au service d'aide mobile d'urgence sociale de Batna	641.000
36-14	Subvention au centre d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Mostaganem	600.000
	Total de la 6ème partie	1.057.025.000
	Total du titre III	1.201.053.000
	Total de la sous-section I	1.201.053.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	433.017.000
	Total de la 1ère partie	433.017.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	108.254.000
	Total de la 3ème partie	108.254.000
	Total du titre III	541.271.000
	Total de la sous-section II	541.271.000
	Total de la section I	1.742.324.000
	Total des crédits ouverts au ministre de le solidarité nationale et de la famille	1.742.324.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE LA CULTURE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses Total de la 1ère partie	103.376.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	103.370.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	32.105.000
	Total de la 3ème partie	32.105.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	29.070.000
36-02	Subvention à la bibliothèque nationale d'Algérie	87.700.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel	5.291.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des beaux-arts	37.560.000
36-06	Subvention au Palais de la culture	11.325.000
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (OPNA)	160.751.000
36-09	Subvention à l'office du parc national du Tassili (OPNT)	37.187.000
36-10	Subventions aux musées nationaux	141.278.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	208.629.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	16.688.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab.	11.727.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	12.546.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits	5.953.000
36-19	Subvention à la bibliothèque de lecture publique	57.130.000
36-20	Subvention à l'office du parc culturel de Touat Gourara Tidilkelt	5.950.000
36-22	Subvention à l'office du parc culturel de Tindouf	1.500.000
	Total de la 6ème partie	830.285.000
	Total du titre III	965.766.000
	Total de la sous-section I	965.766.000

30	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	418.153.000
	Total de la 1ère partie	418.153.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	104.538.000
	Total de la 3ème partie	104.538.000
	Total du titre III	522.691.000
	Total de la sous-section II	522.691.000
	Total de la section I	1.488.457.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture	1.488.457.000
	MINISTERE DU COMMERCE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	
	Total de la 1ère partie	87.000.000 87.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	21.750.000
	Total de la 3ème partie	21.750.000
	Total de la sous section I	108.750.000
	Total de la sous-section I	108.750.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
CHAFIIKES		ENDA
	SOUS-SECTION II DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Directions de wilayas du commerce — Indemnités et allocations diverses	59.000.000
	Total de la 1ère partie	59.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Directions de wilayas du commerce — Sécurité sociale	14.750.000
	Total de la 3ème partie	14.750.000
	Total du titre III	73.750.000
	Total de la sous-section II	73.750.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	11.800.000
	Total de la 1ère partie	11.800.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale	2.950.000
	Total de la 3ème partie	2.950.000
	Total du titre III	14.750.000
	Total de la sous-section III	14.750.000
	Total de la section I	197.250.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	197.250.000

32	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 143 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	78.786.000
	Total de la 1ère partie	78.786.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.692.000
	Total de la 3ème partie	19.692.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	103.662.000
	Total de la 6ème partie	103.662.000
	Total du titre III	202.140.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.)	90.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A.)	90.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (C.R.S.T.D.L.A.)	90.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (C.R.S.T.A.S.C)	90.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (C.R.S.T.A.P.C.)	90.000
44-09	Centre de recherche en biotechnologie (C.R.B)	90.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A)	90.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	90.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	90.000
	Total de la 4ème partie	810.000
	Total du titre IV	810.000
	Total de la sous-section I	202.950.000
	Total de la section I	202.950.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Indemnités et allocations diverses	42.678.000
	Total de la 1ère partie	42.678.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Sécurité sociale	10.674.000
	Total de la 3ème partie	10.674.000
	Total du titre III	53.352.000
	Total de la sous-section I	53.352.000
	Total de la section II	53.352.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	256.302.000

34	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	45.289.000
	Total de la 1ère partie	45.289.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	11.321.000
	Total de la 3ème partie	11.321.000
	Total titre III	56.610.000
	Total de la sous-section I	56.610.000
	Total de la section I	56.610.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement	56.610.000
	MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	02.010.000
	Total de la 1ère partie	93.019.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	23.255.000
	Total de la 3ème partie	23.255.000
	Total du titre III	116.274.000
	Total de la sous-section I	116.274.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'état — Indemnités et allocations diverses	77.220.000
	Total de la 1ère partie	77.220.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	19.305.000
	Total de la 3ème partie	19.305.000
	Total du titre III	96.525.000
	Total de la sous-section II	96.525.000
	Total de la section I	212.799.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	212.799.000
	MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	112.070.000
	Total de la 1ère partie	112.070.000
	•	12.373.300

36	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	28.017.000
	Total de la 3ème partie	28.017.000
	Total du titre III	140.087.000
	Total de la sous-section I	140.087.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses	398.706.000
	Total de la 1ère partie	398.706.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction – Sécurité sociale	99.676.000
	Total de la 3ème partie	99.676.000
	Total du titre III	498.382.000
	Total de la sous-section I	498.382.000
		150.562.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	486.706.000
	Total de la 1ère partie	486.706.000

ETAT ANNEXE (suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
33-13	3ème Partie Personnel — Charges sociales Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Sécurité sociale Total de la 3ème partie	121.676.000 121.676.000	
	Total du titre III	608.382.000	
	Total de la sous-section III	608.382.000	
	Total de la section I	1.246.851.000	
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	1.246.851.000	
	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOIALE		
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	78.163.000	
	Total de la 1ère partie	78.163.000	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.541.000	
	Total de la 3ème partie	19.541.000	
	Total de la sous-section I	97.704.000	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	<i>51.10</i> 4.000	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités		
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Traitements d'activités	6.910.000	
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	71.706.000	
	Total de la 1ère partie	78.616.000	

17]	Dhou	El F	Iidja	1432
	noven			

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61

38

	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	19.654.000
	Total de la 3ème partie	19.654.000
	Total du titre III	98.270.000
	Total de la sous-section II	98.270.000
	Total de la section I	
	1 otal de la section 1	195.974.000
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
21.21	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Traitements d'activités	511.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	16.043.000
	Total de la 1ère partie	16.554.000
		19,55959
	3ème partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	4.139.000
	Total de la 3ème partie	4.139.000
	Total du titre III	20.693.000
	Total de la sous-section I	20.693.000
	SOUS SECTION II	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Traitements	
21 12	d'activités	105.345.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	661 007 000
	Total de la 1ère partie	661.827.000 767.172.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du Travail — Sécurité sociale	191.793.000
	Total de la 3ème partie	191.793.000
	Total du titre III	958.965.000
	Total de la sous-section II	958.965.000
	Total de la section II	979.658.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	1.175.632.000
	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	76.028.000
	Total de la 1ère partie	76.028.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.007.000
	Total de la 3ème partie	19.007.000
	Total du titre III	95.035.000
	Total de la sous-section I	95.035.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	77 022000
		75.066.000
	Total de la 1ère partie	75.066.000

0	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	18.767.000
	Total de la 3ème partie	18.767.000
	Total du titre III	93.833.000
	Total de la sous-section II	93.833.000
	Total de la section I	188.868.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	188.868.000
	MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	104 425 000
31 02	Total de la 1ère partie	104.425.000
	Town de la Tere parde	104.425.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	26.106.000
	Total de la 3ème partie	26.106.000
		2011301000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (ONT)	1.747.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	6.505.000
	Total de la 6ème partie	8.252.000
	Total du titre III	138.783.000
	Total de la sous-section I	138.783.000

ETAT ANNEXE (suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	283.350.000	
	Total de la 1ère partie	283.350.000	
	3ème Partie		
22.12	Personnel — Charges sociales		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	70.837.000	
	Total de la 3ème partie	70.837.000	
	Total du titre III	354.187.000	
	Total de la sous-section II	354.187.000	
	Total de la section I	492.970.000	
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de l'artisanat	492.970.000	
	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS		
	SECTION I SECTION UNIQUE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	75.784.000	
	Total de la 1ère partie	75.784.000	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	18.946.000	
	Total de la 3ème partie	18.946.000	
	Total du titre III	94.730.000	
	Total de la sous-section I	94.730.000	

LIBELLES SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
Personnel — Rémunérations d'activités	i .
Personnel — Rémunérations d'activités	
déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	65.730.000
Total de la 1ère partie	65.730.000
3ème Partie	
Personnel — Charges sociales	
déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	16.432.000
Total de la 3ème partie	16.432.000
Total du titre III	82.162.000
Total de la sous-section II	82.162.000
Total de la section I	176.892.000
Total des crédits ouverts au ministre de jeunesse et des sports	176.892.000
MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT	
SECTION I	
SECTION UNIQUE	
SOUS-SECTION I	
SERVICES CENTRAUX	
TITRE III MOYENS DES SERVICES	
1ère Partie	
Personnel — Rémunérations d'activités	
ration centrale — Indemnités et allocations diverses	291.652.000
Total de la 1ère partie	291.652.000
3ème Partie Personnel — Charges sociales	
<u> </u>	72.913.000
ration centrale — Sécurité sociale	72.913.000
	364.565.000
Total de la 3ème partie	364.565.000
	Personnel — Charges sociales ration centrale — Sécurité sociale

ETAT ANNEXE (suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT (Ex PME/A)		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
24.22	Personnel — Rémunérations d'activités		
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	219.446.000	
	Total de la 1ère partie	219.446.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	54.861.000	
	Total de la 3ème partie	54.861.000	
	Total du titre III	274.307.000	
	Total de la sous-section III	274.307.000	
	Total de la section I	638.872.000	
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.	638.872.000	
	MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION		
	SECTION I		
	SECTION UNIQUE		
	SOUS-SECTION I		
	SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activités		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	55.711.000	
	Total de la 1ère partie	55.711.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33 U3	Administration centrale — Sécurité sociale	13.928.000	
33-03			
33-03	Total de la 3ème partie	13.928.000	
33-03			

44	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61	17 Dhou El Hidja 1432 13 novembre 2011
	ETAT ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	79.951.000
	Total de la 1ère partie	79.951.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	19.989.000
	Total de la 3ème partie	19.989.000
	Total du titre III	99.940.000
	Total de la sous-section II	99.940.000
	Total de la section I	169.579.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	169.579.000
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	105.268.000
	Total de la 1ère partie	105.268.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	26.316.000
	Total de la 3ème partie	26.316.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA)	8.465.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA)	2.495.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	674.000
	Total de la 6ème partie	11.634.000
	Total du titre III	143.218.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA)	2.630.000
	Total de la 4ème partie	2.630.000
	Total du titre IV	2.630.000
	Total de la sous-section I	145.848.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rénumérations d'activités	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	273.027.000
	Total de la 1ère partie	273.027.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	68.256.000
	Total de la 3ème partie	68.256.000
	Total du titre III	341.283.000
	Total de la sous-section II	341.283.000
	Total de la section I	487.131.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	487.131.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	70.146.000
	Total de la 1ère partie	70.146.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	17.537.000
	Total de la 3ème partie	17.537.000
	Total du titre III	87.683.000
	Total de la sous-section I	87.683.000
	Total de la section I	87.683.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	87.683.000

Décret exécutif nº 11-375 du 16 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 12 novembre 2011 fixant les conditions et modalités de paiement des honoraires de l'avocat désigné au titre de l'assistance judiciaire.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la justice, garde des sceaux,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi organique n° 98-01 du 4 Safar 1419 correspondant au 30 mai 1998, modifiée et complétée, relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat;

Vu la loi organique n° 05-11 du 10 Journada Ethania 1426 correspondant au 17 juillet 2005 relative à l'organisation judiciaire ;

Vu la loi organique n° 11-12 du 24 Chaâbane 1432 correspondant au 26 juillet 2011 fixant l'organisation, le fonctionnement et les compétences de la Cour suprême ;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;

Vu l'ordonnance n° 71-57 du 5 août 1971, modifiée et complétée, relative à l'assistance judiciaire, notamment son article 29 *bis*;

Vu la loi n° 90-21 du 15 août 1990, modifiée et complétée, relative à la comptabilité publique ;

Vu la loi n° 91-04 du 8 janvier 1991 portant organisation de la profession d'avocat ;

Vu la loi n° 98-02 du 4 Safar 1419 correspondant au 30 mai 1998 relative aux tribunaux administratifs ;

Vu la loi n° 08-09 du 18 Safar 1429 correspondant au 25 février 2008 portant code de procédure civile et administrative :

Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Journada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement :

Vu le décret exécutif n° 01-244 du 14 Journada Ethania 1422 correspondant au 2 septembre 2001 fixant le montant, les conditions et modalités d'octroi de l'indemnité allouée à l'avocat désigné au titre de l'assistance judiciaire ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 29 bis de l'ordonnance n° 71-57 du 5 août 1971, modifiée et complétée, relative à l'assistance judiciaire, le présent décret a pour objet de fixer les conditions et modalités de paiement des honoraires de l'avocat désigné au titre de l'assistance judiciaire.

Art. 2. — L'avocat désigné au titre de l'assistance judiciaire perçoit des honoraires selon la nature du litige et la juridiction compétente.

Les honoraires prévus à l'alinéa 1er du présent article sont fixés dans l'annexe du présent décret.

- Art. 3. Les honoraires prévus par le présent décret sont portés au double lorsque l'avocat se déplace sur une distance égale ou supérieure à 300 km du ressort de la juridiction compétente.
- Art 4. Les honoraires prévus par le présent décret sont réduits de 30 % lorsqu'il s'agit d'une série d'affaires traitant de questions similaires.

Sont considérées questions similaires, les affaires portant sur des litiges traitant des mêmes faits, prétentions et demandes.

Art. 5. — Lorsque l'avocat est remplacé en cours de procédure pour des raisons légitimes, les honoraires sont partagés entre les deux avocats selon la contribution de chacun.

A défaut d'accord, les honoraires dus à chacun sont fixés par le bâtonnier régional.

Dans le cas où les avocats n'appartiennent pas au même barreau, les bâtonniers des ordres régionaux concernés fixent, conjointement, les honoraires de chacun. Art. 6. — La liste des avocats désignés dans le cadre de l'assistance judiciaire est établie par les ordres régionaux des avocats et communiquée périodiquement, pour visas, au parquet général ou au commissariat d'Etat territorialement compétent.

La liste comporte les indications suivantes :

- noms et prénoms des avocats et leurs domiciles professionnels;
- nombre et nature des affaires dans lesquelles ils ont été désignés ;
 - nombre des affaires traitant des questions similaires.
- Art. 7. La liste prévue à l'article 6 ci-dessus est accompagnée des pièces suivantes :
- une copie des jugements ou des arrêts rendus dans les affaires pour lesquelles ils ont été désignés,
- une copie enregistrée de la requête du pourvoi ou du mémoire en réplique, lorsqu'il s'agit de l'assistance judiciaire devant la Cour suprême,
- un justificatif prouvant le déplacement de l'avocat à une distance égale ou supérieure à 300 km du ressort de la juridiction compétente.
- Art. 8. Le paiement des honoraires dus à l'avocat est effectué par l'ordonnateur de la juridiction concernée.
- Art. 9. Les honoraires prévus au présent décret sont imputés sur le budget de fonctionnement du ministère de la justice.
- Art. 10. Sont abrogées les dispositions du décret exécutif n° 01-244 du 14 Journada Ethania 1422 correspondant au 2 septembre 2001 fixant le montant, les conditions et modalités d'octroi de l'indemnité allouée à l'avocat désigné au titre de l'assistance judiciaire.
- Art. 11. Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger le 16 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 12 novembre 2011.

Ahmed OUYAHIA.

Annexe

NATURE DU LITIGE	JURIDICTION	MONTANT DE L'HONORAIRE
Affaires civiles		10.000 DA
Affaires foncières		12.000 DA
Affaires «statut personnel»		10.000 DA
Affaires commerciales et maritimes		12.000 DA
Affaires de référé	Tribunal	9.000 DA
Affaires sociales		10.000 DA
Délits		12.000 DA
Contraventions		7.000 DA
Mineurs		11.000 DA
Actes gracieux et conservatoires		6.000 DA
Affaires administratives	Tribunal administratif	14.000 DA
Affaires civiles		12.000 DA
Affaires foncières		14.000 DA
Affaires «statut personnel»		12.000 DA
Affaires commerciales et maritimes	Cour	14.000 DA
Affaires de référé		10.000 DA
Affaires sociales		11.000 DA
Affaires pénales		14.000 DA
Mineurs		12.000 DA
Affaires criminelles	Tribunal criminel	25.00 DA
Affaires devant la Cour suprême	Cour suprême	25.000 DA
Affaires devant le Conseil d'Etat	Conseil d'Etat	25.000 DA
Affaires devant le tribunal des conflits	Tribunal des conflits	25.000 DA

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 mettant fin aux fonctions du directeur des travaux publics à la wilaya de Souk Ahras.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, il est mis fin aux fonctions de directeur des travaux publics à la wilaya de Souk-Ahras, exercées par M. Tahar Ouadane, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 mettant fin aux fonctions du directeur de la culture à la wilaya de Khenchela.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, il est mis fin aux fonctions de directeur de la culture à la wilaya de Khenchela, exercées par M. Khellaf Righi, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 mettant fin à des fonctions à l'université des sciences islamiques « Emir Abdelkader » à Constantine.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, il est mis fin à des fonctions à l'université des sciences islamiques « Emir Abdelkader » à Constantine, exercées par MM:

- Abdallah Boudjellal, doyen de la faculté d'Oussoul Eddine, de chariaâ et de civilisation islamique,
- Smaïl Samaï, vice-recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômes, appelés à exercer d'autres fonctions.

Décrets présidentiels du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 mettant fin aux fonctions de chefs d'études à l'ex-ministère de l'industrie et de la promotion des investissements.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, il est mis fin aux fonctions de chef d'études au bureau ministériel de la sûreté interne d'établissement à l'ex-ministère de l'industrie et de la promotion des investissements, exercées par M. Dahmane Bouaouina, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, il est mis fin aux fonctions de chef d'études au bureau ministériel de la sûreté interne d'établissement à l'ex-ministère de l'industrie et de la promotion des investissements, exercées par M. Mohamed Mekkati, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination d'un sous-directeur au ministère de l'agriculture et du développement rural.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, M. Zineddine Yahiaoui est nommé sous-directeur des études économiques et de la prospective au ministère de l'agriculture et du développement rural.

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de directeurs des travaux publics de wilayas.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, sont nommés directeurs des travaux publics aux wilayas suivantes, Melle et M:

- Tahar Ouadane, à la wilaya de Skikda,
- Saliha Aggab, à la wilaya de Souk Ahras

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de la directrice de l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, Melle. Samia Chergui est nommée directrice de l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels.

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination du directeur de la culture à la wilaya de Béjaïa.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, M. Khellaf Righi est nommé directeur de la culture à la wilaya de Béjaïa

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination à l'université des sciences islamiques « Emir Abdelkader » de Constantine.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, sont nommés à l'université des sciences islamiques « Emir Abdelkader » de Constantine, M.M :

- Abdallah Boudjellal, doyen de la faculté d'Oussoul Eddine,
- Smaïl Samaï, doyen de la faculté des lettres et de civilisation islamique,
- Abdelkader Bekhouche, vice-recteur, chargé de la formation supérieure des premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes et la formation supérieure de graduation.

Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de directeurs d'études au ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, sont nommés directeurs d'études au ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, MM:

- Rachid Aouane, directeur d'études à la division de la coopération,
- Rachid Djellali, directeur d'études à la division des grands projets et des investissements directs étrangers.

Décrets présidentiels du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination de chefs d'études au ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, sont nommés chefs d'études au bureau ministériel de la sûreté interne d'établissement au ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, MM:

- Dahmane Bouaouina,
- Otmane Oubaïd dit Rebidi.



Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, M. Mohamed Mekkati est nommé chef d'études auprès du chef de la division des

grands projets et des investissements directs étrangers au ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.



Décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011 portant nomination du directeur du guiché unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement d'El Oued.

Par décret présidentiel du 25 Dhou El Kaada 1432 correspondant au 23 octobre 2011, M. Brahim Besseriani est nommé directeur du guiché unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement d'El Oued.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté du 20 Journada El Oula 1432 correspondant au 24 avril 2011 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'institut supérieur de gestion et de planification.

Par arrêté du 20 Journada El Oula 1432 correspondant au 24 avril 2011, sont désignés membres du conseil d'administration de l'institut supérieur de gestion et de planification, pour une période renouvelable de trois (3) années, en application des dispositions de l'article 8 du décret n° 84-293 du 6 octobre 1984, modifié et complété, portant création et fixant les statuts de l'institut supérieur de gestion et de planification, Mme et MM. :

- Rachid Guechtouli, représentant du ministre des finances, président;
- Haroun Oulmi, représentant du ministre de l'intérieur et des collectivités locales, membre ;
- Djamel Boukhezzata, représentant du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, membre;
- Salah Eddine Dahmoune, représentant du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, membre;
- Azzedine Belkacem Nacer, représentant du ministre de la prospective et des statistiques, membre;
- Zahra Zibra, représentante de la direction générale de la fonction publique, membre;

- Ferhat Ikene, expert désigné par le ministre des finances, membre ;
- Azzeddine Moussa, expert désigné par le ministre des finances, membre.

Arrêté du 20 Journada El Oula 1432 correspondant au 24 avril 2011 portant désignation des membres du conseil scientifique et pédagogique de l'institut supérieur de gestion et de planification.

Par arrêté du 20 Joumada El Oula 1432 correspondant au 24 avril 2011, sont désignés membres du conseil scientifique et pédagogique de l'institut supérieur de gestion et de planification, pour une période renouvelable de trois (3) années, en application des dispositions de l'article 16 *ter* du décret n° 84-293 du 6 octobre 1984, modifié et complété, portant création et fixant les statuts de l'institut supérieur de gestion et de planification, MM.:

- Mohamed Amalou, président du conseil ;
- Mohamed Zinet, responsable des enseignements et du perfectionnement, membre;
- Rachid Grim, responsable des études et de recherche, membre;
 - Loucif Amirouche, enseignant permanent, membre;
- Mokhtar Benabdellatif, enseignant permanent, membre;
 - Saïd Mahmoud, enseignant à temps partiel, membre ;
- Mouloud Didane, représentant du ministre des finances, membre.

Arrêté du 12 Chaâbane 1432 correspondant au 14 juillet 2011 portant désignation des représentants du ministre des finances au sein des conseils nationaux de l'ordre national des experts-comptables, de la chambre nationale des commissaires aux comptes et de l'organisation nationale des comptables agréés.

Par arrêté du 12 Chaâbane 1432 correspondant au 14 juillet 2011, Mme et MM. dont les noms suivent, sont désignés en application de l'article 2 du décret exécutif n° 11-29 du 22 Safar 1432 correspondant au 27 janvier 2011 fixant le rang et les attributions des représentants du ministre chargé des finances au sein des conseils nationaux de l'ordre national des experts-comptables, de la chambre nationale des commissaires aux comptes et de l'organisation nationale des comptables agréés, représentants du ministre chargé des finances, pour une durée de trois (3) ans, au sein des conseils nationaux suivants:

- Mme Zahed Samira, née Souak, en qualité de représentante du ministre des finances au sein du conseil national de l'ordre national des experts-comptables ;
- M. Aider Kamal, en qualité de représentant du ministre des finances au sein du conseil national de la chambre nationale des commissaires aux comptes ;
- M. Berkache Mohamed, en qualité de représentant du ministre des finances au sein du conseil national de l'organisation nationale des comptables agréés.

MINISTERE DE LA CULTURE

Arrêté interministériel du 18 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 21 février 2011 portant organisation interne du musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine.

Le secrétaire général du Gouvernement,

La ministre de la culture,

Le ministre des finances,

Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Journada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances :

Vu le décret exécutif n° 05-79 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 fixant les attributions du ministre de la culture ;

Vu le décret exécutif n° 07-160 du 10 Journada El Oula 1428 correspondant au 27 mai 2007, modifié, fixant les conditions de création des musées, leurs missions, organisation et fonctionnement ;

Vu le décret exécutif n° 10-262 du 13 Dhou El Kaada 1431 correspondant au 21 octobre 2010 portant création du musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine;

Vu le décret présidentiel du 7 Rabie Ethani 1423 correspondant au 18 juin 2002 portant nomination du secrétaire général du Gouvernement ;

Arrêtent:

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 11 du décret exécutif n° 07-160 du 10 Journada El Oula 1428 correspondant au 27 mai 2007, modifié, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer l'organisation interne du musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine.

- Art. 2. Sous l'autorité du directeur, l'organisation interne du musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine comprend :
- le département de la conservation, de la restauration des collections muséales et de la recherche ;
 - le département de l'animation et de la documentation ;
- le service de l'administration, des finances et moyens généraux.
- Art. 3. Le département de la conservation, de la restauration des collections muséales et de la recherche a, notamment, pour missions :
- de conserver, d'étudier et d'enrichir les collections muséales :
- de restaurer et de mettre en valeur les collections muséales ;
- d'établir les fiches d'inventaire techniques et scientifiques des collections muséales;
 - d'acquérir des biens culturels matériels ;
- de diriger les recherches scientifiques liées aux collections muséales et de publier leurs résultats ;
- d'organiser et de participer à des manifestations scientifiques nationales et internationales;
- d'assurer la gestion des laboratoires, des réserves et des ateliers.

Ce département comprend trois (3) services :

- 1 le service de la conservation des collections muséales :
- 2 le service de la restauration des collections muséales :
- 3 le service des laboratoires, des réserves et des ateliers.
- Art. 4. Le département de l'animation et de la documentation a, notamment, pour missions :
- d'échanger les collections muséales entre le musée et les musées régionaux, nationaux et étrangers dans le cadre des expositions muséales ;
- de renforcer les relations avec la presse et de constituer des dossiers de presse sur toutes les activités du musée ;
 - de diffuser l'information liée à son objet ;

- de réaliser les programmes d'animations, notamment celles relatives aux conférences et expositions;
- de réaliser des revues et des brochures et autres supports relatifs aux activités du musée ;
- de rechercher d'autres sources pour enrichir les collections du musée ;
 - de constituer un fonds documentaire.

Ce département comprend deux (2) services :

- 1 le service de l'animation ;
- 2 le service de la bibliothèque, de la documentation, de la médiathèque et des archives.
- Art. 5. Le service de l'administration, des finances et des moyens généraux a, notamment, pour missions :
- d'assurer la gestion administrative et financière du personnel;
- d'élaborer le plan de gestion des ressources humaines;
- d'élaborer le plan décentralisé annuel et pluriannuel de formation, de perfectionnemment et de recyclage du personnel du musée;
- d'élaborer le projet du budget de fonctionnement et d'équipement du musée;
 - de tenir la comptabilité du musée ;
- d'assurer la dotation en moyens de fonctionnement des structures du musée;
- d'assurer la gestion et la maintenance du patrimoine mobilier et immobilier du musée ;
- de veiller à la surveillance du musée et des collections muséales.

Ce service comprend trois (3) sections :

- 1 la section du personnel et de la formation ;
- 2 la section des finances et de la comptabilité ;
- 3 la section des moyens généraux et de la sécurité.
- Art. 6. Le présent arrêté sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 18 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 21 février 2011.

La ministre de la culture

Pour le ministre des finances

Khalida TOUMI

Le secrétaire général Miloud BOUTEBBA

Pour le secrétaire général du Gouvernement et par délégation

Le directeur général de la fonction publique

Belkacem BOUCHEMAL

MINISTERE DU COMMERCE

Arrêté du 10 Joumada El Oula 1432 correspondant au 14 avril 2011 modifiant l'arrêté du 2 Joumada Ethania 1430 correspondant au 27 mai 2009 fixant la liste nominative des membres du comité national du *Codex alimentarius*.

Par arrêté du 10 Joumada El Oula 1432 correspondant au 14 avril 2011, les dispositions de l'arrêté du 2 Joumada Ethania 1430 correspondant au 27 mai 2009 fixant la liste nominative des membres du comité national du *codex alimentarius* sont modifiées comme suit :

- « Sous la présidence du ministre chargé de la protection du consommateur ou de son représentant, le comité national du *Codex alimentarius* est composé des membres ci-après, MM. :
- 1 Nabil Tibourtine, représentant du ministère des affaires étrangères ;
- 2 Ali Abda, représentant du ministère de l'agriculture et du développement rural ;
- 3 Djamel Eddine Choutri, représentant du ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement;
- 4 Belkacem Hadj-Lakehal, représentant du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ;
- 5 Djamel Dendani, représentant du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement;
- 6 Omar Kaddour, représentant du ministère de la pêche et des ressources halieutiques ;
- 7 Lakhdar Mekimene, représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- 8 Mohamed Ouaret, représentant du ministère des finances ;
- 9 Hadjersi Fadli, représentant du ministère des ressources en eau ;
- 10 Maâmar Bouchekkif, président de l'association algérienne de promotion et de protection du consommateur ».

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE

Arrêté du 30 Rabie Ethani 1432 correspondant au 4 avril 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.

Par arrêté du 30 Rabie Ethani 1432 correspondant au 4 avril 2011, sont nommés membres du conseil d'administration de l'organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, en application des dispositions des articles 9 et 11 du décret exécutif n° 06-223 du 25 Journada El Oula 1427 correspondant au 21 juin 2006 portant création, attribution organisation et fonctionnement de l'organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique :

- Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives à l'échelle nationale, MM. :
- Azzouz Mohamed, représentant de l'union générale des travailleurs algériens,
- Aguini Mohamed, représentant de l'union générale des travailleurs algériens,
- Zitouni Slimane, représentant de l'union générale des travailleurs algériens,
- Rahou Abdelkader, représentant de l'union générale des travailleurs algériens,
- Adjrid Abdeltif, représentant de l'union générale des travailleurs algériens.
- Au titre des représentants des organisations syndicales d'employeurs les plus représentatives à l'échelle nationale, Mme et MM. :
- Fazez Zahir, représentant de la confédération algérienne du patronat,
- Chetioui Aïssa, représentant de la confédération générale des entreprises algériennes,
- Gasmi Salim, représentant de la confédération nationale du patronat algérien,

- Beldjezar Ahmed, représentant de la confédération des industriels et producteurs algériens,
- Bouacheria Bariza, représentante de l'association des femmes chefs d'entreprises.
- Au titre des représentants des ministères, Mmes et
 MM. :
- Kies Saïda, représentante du ministre chargé du travail,
- Fourrar Djamel, représentant du ministre chargé de la santé,
- Belabbès Abdelhamid, représentant du ministre chargé de l'habitat,
- Boulahlib Abderrahmane, représentant du ministre chargé des travaux publics,
- Derdouha Kenza, représentante du ministre chargé de l'hydraulique.
- Au titre de représentant de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés :
 - Mme. Tiar Fatiha.
- Au titre de représentant du personnel de l'organisme :
 - M. Belkacemi Allaoua.

Arrêté du 4 Rajab 1432 correspondant au 6 juin 2011 modifiant l'arrêté du 8 Safar 1430 correspondant au 4 février 2009 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de péréquation des œuvres sociales.

Par arrêté du 4 Rajab 1432 correspondant au 6 juin 2011, l'arrêté du 8 Safar 1430 correspondant au 4 février 2009 portant désignation des membres du conseil d'administration du fonds national de péréquation des œuvres sociales est modifié comme suit :

«(sans changement).....

Au titre du représentant du personnel du fonds national de péréquation des œuvres sociales :

M. Yacine Tebbal.

.....(le reste sans changement).....».

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 61

54

Arrêté du 9 Chaâbane 1432 correspondant au 11 juillet 2011 portant retrait d'agrément d'un agent de contrôle de la sécurité sociale.

Par arrêté du 9 Chaâbane 1432 correspondant au 11 juillet 2011, est retiré l'agrément de M. Attia Farid agent de contrôle de la sécurité sociale à l'antenne de wilaya de la caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés de la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

----*----

Arrêté du 14 Ramadhan 1432 correspondant au 14 août 2011 portant agrément d'agents de contrôle de la sécurité sociale.

Par arrêté du 14 Ramadhan 1432 correspondant au 14 août 2011, sont agréés les agents de contrôle de la sécurité sociale cités au tableau ci-après :

NOMS ET PRENOMS	ORGANISMES EMPLOYEURS	WILAYAS
Ouled Ali Abdelkrim	Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS)	Tindouf
Attallaoui Omar	Caisse nationale de sécurite sociale des non-salariés Alger (CASNOS)	Alger
Bouzegzi Youcef	п	11
Bouchelaghem Yazid	п	"
Talbi Réda	п	"
Latreche Chikh	Caisse nationale des retraites (CNR)	Naâma

Les agents de contrôle, cités ci-dessus, ne peuvent accomplir leur mission qu'après avoir prêté le serment prévu à l'article 12 du décret exécutif n° 05-130 du 15 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 24 avril 2005 fixant les conditions d'exercice et les modalités d'agrément des agents de contrôle de la sécurité sociale.